

Etude piscicole du bassin versant de l'Ailette



2024

Rédaction :
Romain Marlot



Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique

Contents

Porteur du projet	3
Préambule	3
Présentation du secteur d'étude	4
Matériels et méthodes.....	4
Résultats.....	5
Caractérisation de l'axe Ailette.....	5
Caractérisation de l'affluent principal Ardon.....	5
Acquisition de données sur les affluents mineurs	7
Ru de Bièvres :	8
Ru de l'Ailette :	8
Ru du Pré Berton :	9
Ru du Moulin Eduit :	9
Ru de Chavignon :	10
Fossé des marais :	10
Ru de Pinon :	11
Ru Bordet :	12
Ru Basse :	12
Ru Renault :	13
Ru Joseph :	16
Ru de Bartel :	17
Ru de Grèves :	18
Ru du Ponceau :	18
Synthèse.....	19
Les annexes hydrauliques / zones de frayères restaurées	20
La frayère « Le marais du pont Oger » à Urcel (rivière Ailette)	20
La frayère « La plaine de Laval » à Vaucelles-et-Beffecourt (rivière Ardon).....	21
Focus sur la situation de quelques espèces :	21
L'espèce phare du bassin versant : l'Anguille européenne.....	21
L'espèce repère : le Brochet	23
L'espèce représentative des affluents : le Chabot fluviatile	24
Synthèse.....	25
Perspectives et pistes d'actions.....	25

Porteur du projet



Fédération de l'Aisne pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique (FAPPMA)
1, chemin du pont de la Planche 02000 Barenton-Bugny
N° Siret : 41316185200020
03 23 23 13 16
contact@peche02.fr

Association au titre de la loi 1901 à but non lucratif chargée, par la loi de missions d'intérêt général, ses missions sont reconnues d'intérêt général. Elle bénéficie d'un agrément de protection de l'environnement.

Elle regroupe l'ensemble des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) du département, au nombre de 64 dans le département de l'Aisne.

La FAPPMA a pour objet :

- Le développement durable de la pêche amateur, la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir-pêche par toutes mesures adaptées, en cohérence avec les orientations nationales ;
- La protection des milieux aquatiques, la mise en valeur et la surveillance du domaine piscicole départemental.

Préambule

D'une superficie totale d'environ 567 km², le bassin versant de l'Ailette est situé sur le département de l'Aisne. L'Ailette a plusieurs affluents ; l'Ardon, le plus important et d'autres mineurs comme le ru du Bartel, le ru du Ponceau, le Ru de Bordet ou ru Renault. Ces derniers apparaissent comme mal connus sur le plan piscicole pour beaucoup. Un diagnostic du territoire et la définition des enjeux ont pu être réalisés en lien avec la mise en place d'un Contrat de Territoire Eau & Climat.

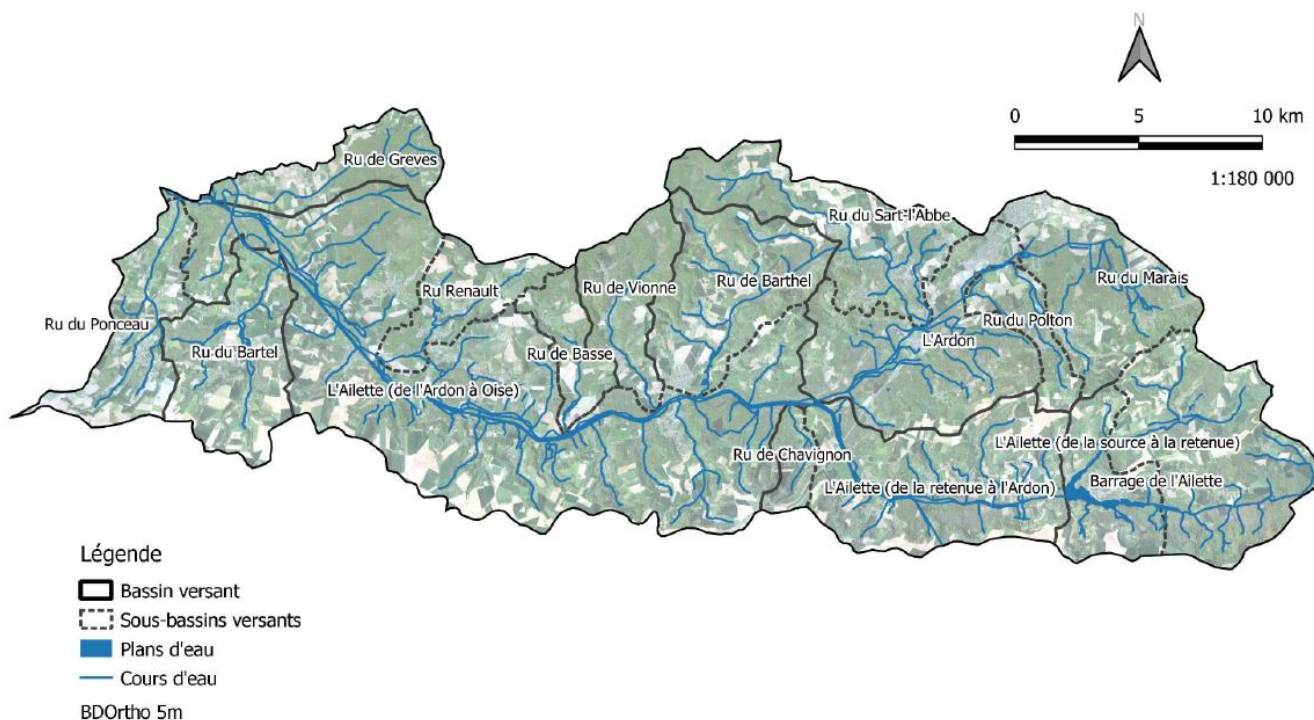
Dans ce contexte, la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique a souhaité développer une action autour de la connaissance du patrimoine piscicole du bassin versant. Les objectifs de cette action sont multiples :

- Déterminer la composition et l'état actuel du peuplement du bassin versant
- Comparer les données obtenues aux données historiques
- Préciser la répartition spatiale de l'Anguille européenne et déterminer la structure de la population
- Apporter des éléments concrets aux gestionnaires et usagers locaux afin d'évaluer l'efficacité d'actions menées et/ou orienter de futures actions de gestion.

Pour cela, le travail s'est basé sur une recherche et analyse des données disponibles ; puis une campagne d'opérations d'inventaires piscicoles par pêche à l'électricité a été mise en œuvre sur les affluents, là où la donnée était manquante).

Présentation du secteur d'étude

Réseau hydrographique du bassin versant de l'Ailette

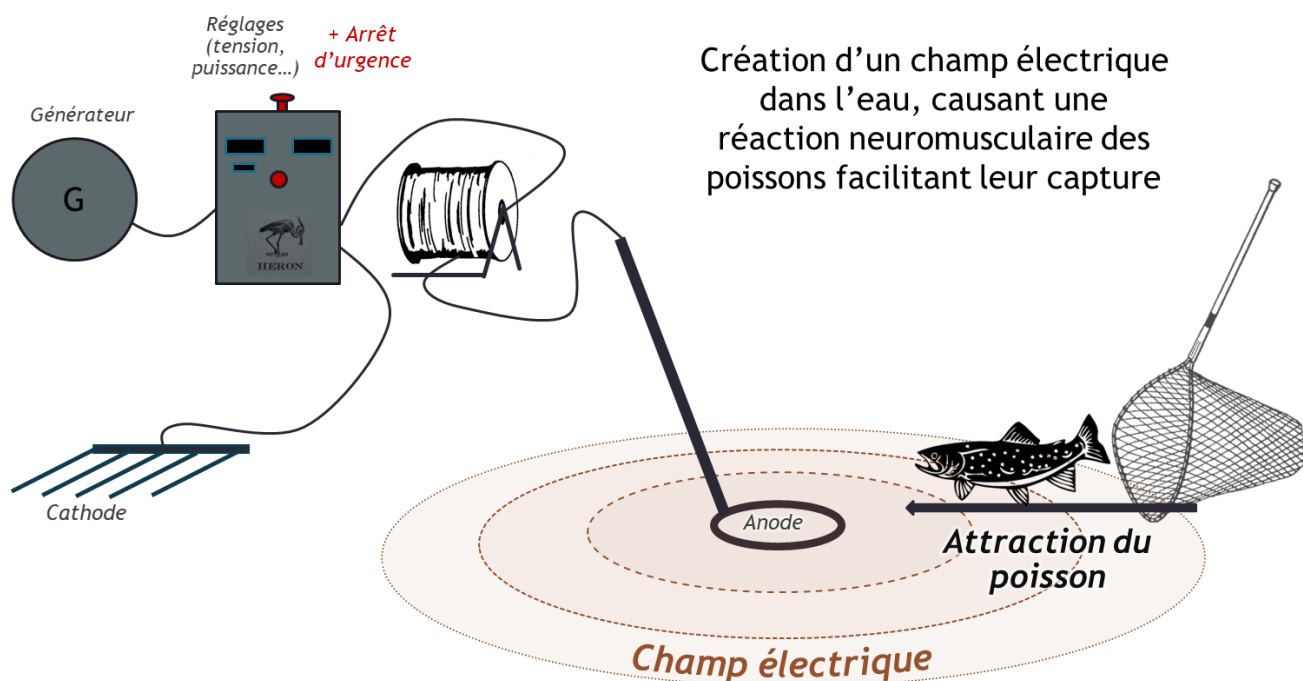


Cf. Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du CTEC

Matériels et méthodes

Les inventaires piscicoles sont réalisés par pêche à l'électricité. A partir d'un champ électrique généré dans le cours d'eau, les poissons rentrent en nage forcée et peuvent être récupérés à l'aide d'épuisettes par des opérateurs. Tous les poissons capturés sont identifiés à l'espèce, mesurés, individuellement ou par lot, puis remis à l'eau sur la station. Pour répondre aux objectifs de l'étude, un seul passage a été réalisé sur les stations.

Une description précise de la station échantillonnée est ensuite réalisée sur un modèle de fiche-type. Les données brutes sont ensuite traitées à partir d'un fichier Excel développé à cet effet.



Résultats

Caractérisation de l'axe Ailette

La partie aval de l'Ailette est bien connue par le suivi de deux stations dans le cadre du Réseau de Contrôle et Surveillance (d'abord à Bichancourt de 1995 à 2006, puis à Landricourt de 2008 à aujourd'hui). Ces résultats illustrent la composition du peuplement piscicole de l'Ailette sur un tronçon hors influence des plans d'eau de l'Ailette et Monampneuil.

Tableau 1 : occurrence de capture des espèces sur l'Ailette

		ABL	ANG	BAF	BOU	BRB	BRE	BRO	CCO	CHA	CHE	EPI	EPT	GAR	GOU	GRE	HOT	LOF	LOR	LOT	OCL	PER	PES	ROT	SIL	TAC	TAN	VAN		
Bichancourt	1995		x		x			x			x			x	x					x		x							x	
	1996		x					x		x	x			x	x			x	x	x		x	x	x						
	1997		x	x						x	x			x	x				x	x		x								
	1998	x	x		x			x		x	x			x	x		x		x	x		x	x						x	
	1999	x	x	x	x		x			x	x			x	x			x	x	x		x	x	x						
	2000	x								x	x			x					x	x		x								
	2001	x	x		x		x	x		x				x	x		x	x		x	x		x	x	x		x	x		
	2002	x	x		x			x		x	x			x	x			x		x		x	x							
	2003		x							x	x			x	x				x		x		x							
	2004	x	x							x	x			x	x		x	x		x		x					x	x		
	2005		x	x						x	x			x				x		x		x								
2006	x	x	x				x		x	x			x	x		x		x		x		x	x							
Landricourt	2008		x						x		x	x		x	x							x							x	
	2010	x	x					x		x	x			x								x		x					x	
	2012		x							x	x	x		x	x							x		x					x	
	2014		x							x	x	x	x	x	x				x			x	x						x	
	2018	x	x					x		x	x			x	x	x				x		x	x							
	2019	x	x							x	x			x	x							x	x						x	
	2020		x	x		x				x	x			x	x	x		x				x	x	x					x	
	2022		x								x				x	x	x				x		x	x		x			x	

Le peuplement de l'Ailette se caractérise par la présence d'espèces majoritairement cyprinicoles. 27 espèces ont été inventoriées depuis les 20 dernières années. Les espèces les plus régulièrement capturées sont l'Anguille, le Chabot fluviatile, le Chevesne, le Gardon, le Goujon, la Perche, la Perche soleil et la Vandoise. Des espèces à fort enjeu sont plus ponctuellement capturées : le Brochet et le Barbeau fluviatile. Quatre espèces semblent être moins voire n'être plus capturées à partir de 2006 : la Loche franche, la Loche de rivière, la Lote et le Hotu. Ce fait, même si certaines espèces sont menacées, avec des populations en déclin à large échelle, pourrait s'expliquer par le changement de station et notamment une rupture de la connexion avec l'axe Oise par le barrage des Michettes présent en aval de Landricourt.

Caractérisation de l'affluent principal Ardon

Le peuplement de l'Ardon se caractérise par la présence d'espèces cyprinicoles. 22 espèces sont inventoriées sur l'Ardon : Anguille, Bouvière, Brème, Brème bordelière, Brochet, Carassin argenté, Chabot fluviatile, Chevesne, Epinoche, Epinochette, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Loche de rivière, Perche, Perche soleil, Poisson-chat, Rotengle, Tanche, Vandoise, Ecrevisse américaine et Ecrevisse de Louisiane

Des espèces comme l'Anguille, le Brochet, la Loche de rivière présentent de forts enjeux pour ce cours d'eau de marais avec des exigences d'habitat particulières. Les espèces dites « rhéophiles » comme le Chabot, Chevesne, Goujon ou Vandoise tendent elles à se développer (cf. lien avec les travaux présentés ci-après).

En comparaison des résultats d'inventaires menés en 1988 dans le cadre de l'élaboration du Schéma départemental de vocation piscicole, il est à noter la disparition de la Lote dans les captures des inventaires réalisés depuis 2014. Une recherche par ADNe sera initiée au printemps 2024 pour déterminer si l'espèce est encore présente, même en faible nombre, sur le bassin.

Retour sur le suivi de l'efficacité des travaux de restauration de l'Ardon

Depuis 2015, le Syndicat de Bassin Versant de l'Ardon et de l'Ailette mène d'ambitieux travaux de restauration de l'Ardon visant à rétablir les fonctionnalités naturelles de ce cours d'eau de marais. Ces opérations font l'objet d'un suivi du peuplement piscicole avec la réalisation d'un état initial puis de suivi après travaux à des échéances différentes.

Des premiers travaux tests ont été réalisés en 2015 sur la partie aval du cours d'eau à Royaucourt-et-Chailvet. L'intervention a consisté à la création d'épis-banquettes en génie végétal dans le lit mineur du cours d'eau avec un gabarit surélargi. Concrètement, d'un cours d'eau uniforme, l'Ardon est devenu un cours d'eau au profil plus varié en termes de vitesses, de profondeurs et d'abris disponibles pour la faune piscicole. L'état initial a été réalisé en 2014, un premier suivi a été mené aussitôt les travaux en 2016 puis un second en 2022.

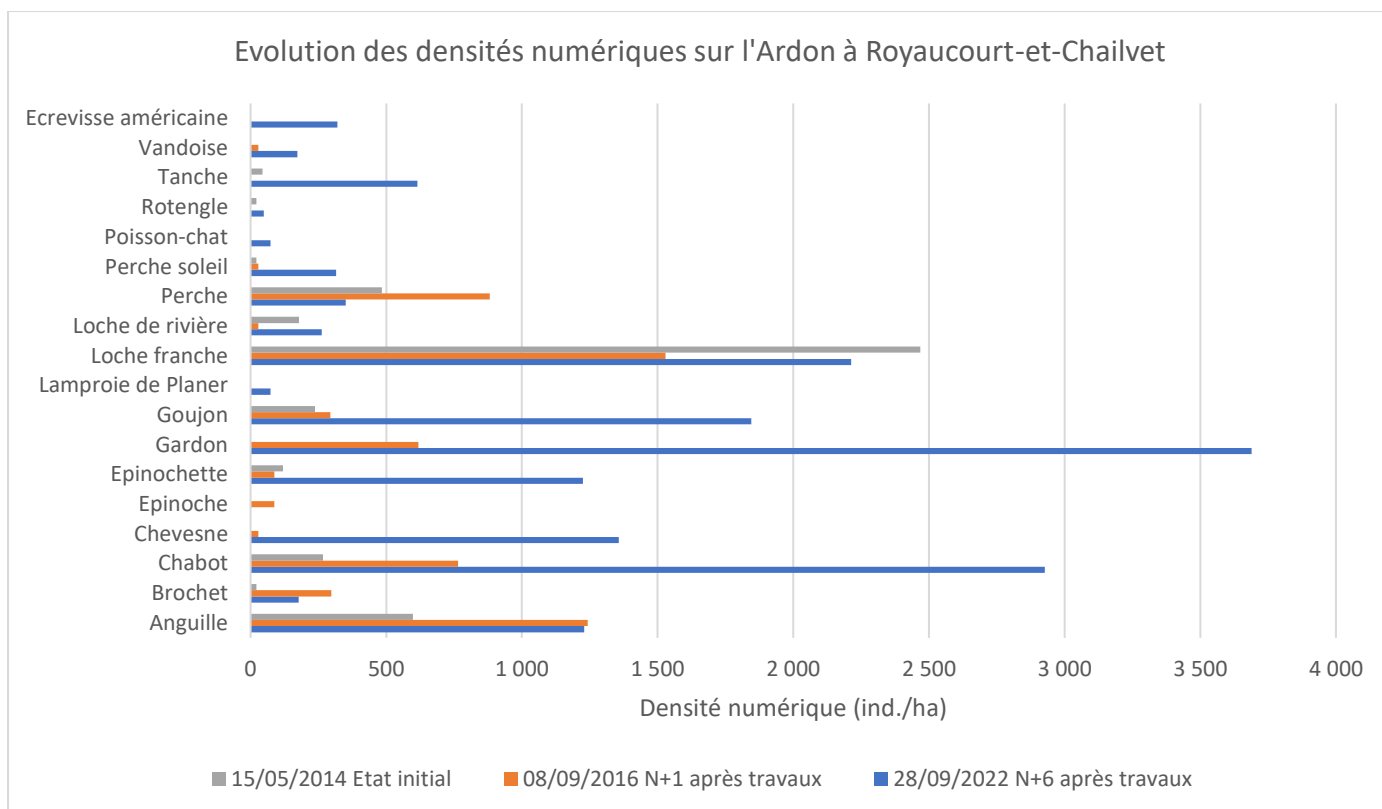
La station de suivi se situe sur l'Ardon à Royaucourt-et-Chailvet (lieu-dit La Fontaine du couvresseau), environ 200 m en aval du pont de la D15.

Tableau 2 : densité numérique des espèces capturées sur l'Ardon à Royaucourt-et-Chailvet (nombre d'individus/ha)

	15/05/2014 Etat initial	08/09/2016 N+1 après travaux	28/09/2022 N+6 après travaux
Anguille	598	1 243	1 230
Brochet	22	298	177
Chabot	267	765	2927
Chevesne	0	29	1357
Epinoche	0	88	0
Epinochette	119	88	1 225
Gardon	0	618	3689
Goujon	237	294	1 845
Lamproie de Planer	0	0	74
Loche franche	2 468	1529	2 214
Loche de rivière	178	29	262
Perche	484	882	351
Perche soleil	22	29	315
Poisson-chat	0	0	74
Rotengle	22	0	49
Tanche	44	0	615
Vandoise	0	29	172
Ecrevisse américaine	0	0	320

Tableau 3 : caractéristiques du peuplement piscicole sur l'Ardon à Royaucourt-et-Chailvet

	15/05/2014	08/09/2016	28/09/2022
Nombre d'espèces	11	13	17
Nombre d'espèces patrimoniales	4	5	6
Nombre d'espèces EEE	1	1	3
Biomasse	194 kg/ha	354 kg/ha	540 kg/ha



Les résultats mettent en avant une augmentation du nombre d'espèces, du nombre d'individus et de la biomasse totale, avec des résultats visibles dès le suivi N+1. L'augmentation du stock d'Anguille, la reproduction du Brochet sur le secteur est constatée à N+1 après travaux. A N+6, on peut noter une augmentation des effectifs d'espèces rhéophiles (Chabot fluviatile, Goujon) et l'apparition de trois nouvelles espèces avec preuve de reproduction (Chevesne, Vandoise et ammocètes de Lamproie de Planer). En conclusion, les réponses positives sur le peuplement piscicole mettent en avant l'efficacité des travaux de restauration réalisés. Le suivi va se poursuivre dans le temps avec l'intégration de la station dans le réseau départemental de suivi piscicole du département de l'Aisne.

Acquisition de données sur les affluents mineurs

La consultation des bases de données n'a pas permis de retrouver des données historiques d'inventaires scientifiques sur le peuplement des affluents mineurs de l'Ailette. La réalisation d'une campagne d'opérations d'inventaires piscicoles par pêche à l'électricité sur ceux-ci avait donc tout son sens. 21 opérations ont été réalisées sur le bassin versant entre juin et juillet 2023. La planification de celles-ci s'est montrée délicate en raison d'une météo relativement pluvieuse et donc des conditions de pêche pas forcément adéquates. La carte ci-après localise les stations d'inventaires.

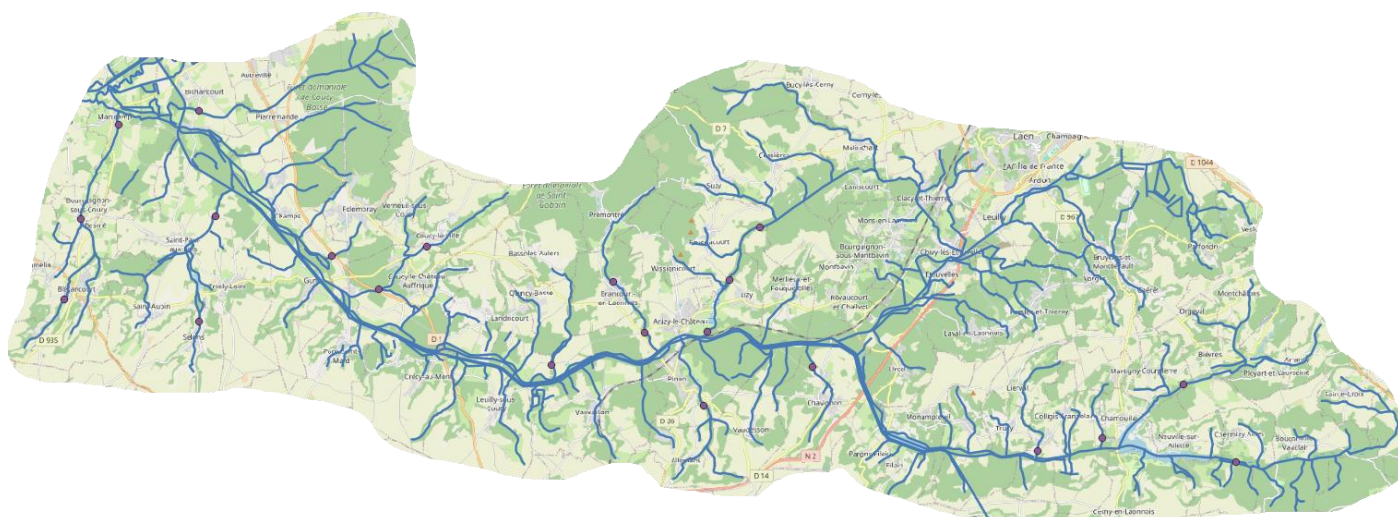


Figure 1 : Localisation des stations d'inventaires sur les affluents mineurs réalisées en 2023

Ru de Bièvres :

Station Martigny-Courpierre :

Date	10-juil-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Longueur prospectée (m)	60
Largeur prospectée (m)	1,5
Surface échantillonnée (m²)	90
Temps de pêche (min)	15
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épuisette	2

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
BRE	1	111,1	1%
CCO	2	222,2	1%
CHA	5	555,5	3%
CYP	109	12111,1	59%
GAR	1	111,1	1%
PCC	3	333,3	2%
PER	22	2444,4	12%
PES	29	3222,2	16%
TAN	13	1444,4	7%

Cette station est située en amont de la retenue de l'Ailette. Le peuplement est caractérisé par la présence des espèces du domaine cyprinicole, sans doute avec l'influence de la retenue et/ou des plans d'eau implantés sur le bassin versant. L'habitat est dégradé en raison de son homogénéité.

Ru de l'Ailette :

Station Chermizy-Ailles

Date	10-juil-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Longueur prospectée (m)	61
Largeur prospectée (m)	1,5
Surface échantillonnée (m²)	91,5
Temps de pêche (min)	12
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épuisette	2

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
BRO	2	218,5	8%
CCO	1	109,2	4%
CHA	3	327,8	12%
GAR	4	437,1	15%
PER	1	109,2	4%
PES	12	1311,4	46%
TAN	3	327,8	12%

Même contexte que précédemment avec une station localisée en amont de la retenue de l'Ailette. Le peuplement piscicole est assez pauvre avec des espèces présentes en faible densité et une dominance de la Perche-soleil, espèce exotique envahissante. La aussi, on peut mettre en avant une influence de la retenue.

Ru du Pré Berton :

Station de Pancy-Courtecon :

Date	10-juil-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
Absence de poisson capturé			

Longueur prospectée (m)	85
Largeur prospectée (m)	0,8
Surface échantillonnée (m²)	68
Temps de pêche (min)	13
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre époussette	2

Cette station est apiscicole avec pourtant un habitat assez diversifié. Il est probable que l'hydrologie soit limitante avec des étiages sévères sur ce petit cours d'eau.

Ru du Moulin Eduit :

Station de Colligis-Crandelain

Date	10-juil-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
ANG	1	123,0	3%
CHA	10	1230,7	32%
LOF	20	2461,5	65%

Longueur prospectée (m)	65
Largeur prospectée (m)	1,25
Surface échantillonnée (m²)	81,25
Temps de pêche (min)	13
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre époussette	2

Le peuplement piscicole échantillonné est représentatif de ce type de petit cours d'eau. La présence de juvéniles de chabot fluviatile est intéressante, à relier avec un habitat diversifié, pourtant impacté par les limons. A noter la présence d'un individu d'Anguille européenne de moins de 30 cm, considéré comme individu en phase de colonisation active.

Ru de Chavignon :

Station de Chavignon :

Date	10-juil-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
LOF	1	187,9	100%

Longueur prospectée (m)	76
Largeur prospectée (m)	0,7
Surface échantillonnée (m²)	53,2
Temps de pêche (min)	8
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épousette	2

Le peuplement piscicole ne présente pas d'intérêt particulier avec la présence d'un seul individu de Loche franche. Là aussi, l'habitat et l'hydrologie peuvent être limitants.

Fossé des marais :

Station de Faucoucourt :

Date	06-juil-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
ABH	2	211,6	3%
CHA	70	7407,4	92%
LOF	2	211,6	3%
LPP	2	211,6	3%

Longueur prospectée (m)	63
Largeur prospectée (m)	1,5
Surface échantillonnée (m²)	94,5
Temps de pêche (min)	12
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épousette	2

Le peuplement piscicole de cette station en amont se montre intéressant. En effet, le Chabot fluviatile est bien implanté avec la cohorte juvénile notamment. La présence d'individus de Lamproie de Planer est à noter également.

Station de Lizy :

Date	06-juil-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
ANG	1	74,4	1%
CAG	1	74,4	1%
CHA	26	1934,5	29%
CYP	9	669,6	10%
GOU	29	2157,7	32%
LOF	21	1562,5	23%
LOR	1	74,4	1%
PCC	3	223,2	3%

Longueur prospectée (m)	60
Largeur prospectée (m)	2,24
Surface échantillonnée (m²)	134,4
Temps de pêche (min)	14
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épousette	2

Le peuplement piscicole reste conforme avec notamment la présence de l'Anguille européenne, du Chabot fluviatile et de la Loche de rivière.

Station d'Anizy-le-Grand :

Date	06-juil-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Longueur prospectée (m)	62
Largeur prospectée (m)	2,1
Surface échantillonnée (m²)	130,2
Temps de pêche (min)	17
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épuisette	2

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CAG	1	76,8	1%
CHA	67	5145,9	70%
CHE	3	230,4	3%
GOU	15	1152,0	16%
LOF	6	460,8	6%
LOR	1	76,8	1%
OCL	2	153,6	2%
PES	1	76,8	1%

Là aussi, un peuplement relativement représentatif du cours d'eau avec notamment la présence du Chabot fluviatile et de la Loche de rivière.

Ru de Pinon :

Station de Pinon :

Date	06-juil-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
Absence de poisson capturé			

Longueur prospectée (m)	60
Largeur prospectée (m)	2,5
Surface échantillonnée (m²)	150
Temps de pêche (min)	18
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épuisette	2

Cette station est apiscicole avec pourtant un habitat diversifié (au moins au droit de la station). Il est probable que l'hydrologie soit limitante avec des étiages sévères sur ce petit cours d'eau. L'habitat est aussi très limité sur l'aval (surlargeur et absence d'abris).

Ru Bordet :

Station de Brancourt-en-laonnois :

Date	19-juin-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
GOU	1	80,1	100%

Longueur prospectée (m)	78
Largeur prospectée (m)	1,6
Surface échantillonnée (m²)	124,8
Temps de pêche (min)	12
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre époussette	2

Le peuplement piscicole ne présente pas d'intérêt particulier avec la présence d'un seul individu de Goujon. L'habitat est pourtant intéressant (substrat permettant l'implantation de frayères à salmonidés et/ou Chabot fluviatile).

Station d'Anizy-le-Grand :

Date	19-juin-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
GAR	9	639,2	43%
GOU	3	213,0	14%
PER	6	426,1	29%
PES	2	142,0	10%
TAN	1	71,0	5%

Longueur prospectée (m)	64
Largeur prospectée (m)	2,2
Surface échantillonnée (m²)	140,8
Temps de pêche (min)	20
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre époussette	2

Le peuplement piscicole du ru Bordet est plus riche sur sa partie aval même si les espèces échantillonnées le sont en faible densité. On retrouve les espèces du cortège cyprinicole.

Ru Basse :

Station de Landricourt :

Date	19-juin-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	52	8222,6	98%
GAR	1	158,1	2%

Longueur prospectée (m)	68
Largeur prospectée (m)	0,93
Surface échantillonnée (m²)	63,24
Temps de pêche (min)	14
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre époussette	2

Le peuplement piscicole est largement dominé par la présence du Chabot fluviatile, en densité notable. La présence de juvéniles est à mettre en avant.

Ru Renault :

Station de Coucy-la-Ville :

Date	22-juin-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
ANG	2	215,7	100%

Longueur prospectée (m)	61
Largeur prospectée (m)	1,52
Surface échantillonnée (m²)	92,72
Temps de pêche (min)	14
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épuisette	2

Le peuplement sur cette station apparait comme monospécifique avec la présence de seulement deux anguilles (dont une proche de la taille <30 cm, indicateur de colonisation active). L'habitat apparait pourtant comme intéressant avec la présence graviers et zones courantes.

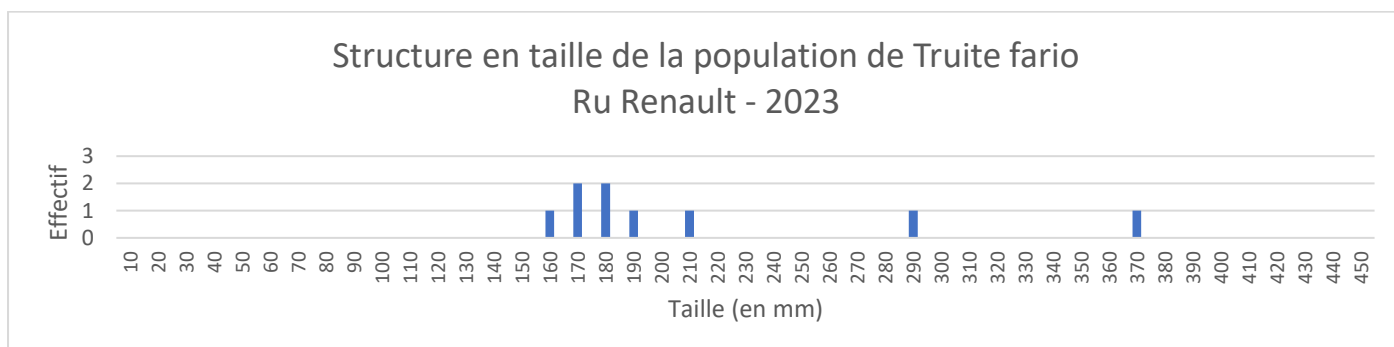
Station de Coucy-le-Château :

Date	22-juin-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
ANG	1	97,9	2%
CHA	28	2743,7	67%
CHE	1	97,9	2%
LOF	2	195,9	5%
TAN	1	97,9	2%
TRF	9	881,9	21%

Longueur prospectée (m)	65
Largeur prospectée (m)	1,57
Surface échantillonnée (m²)	102,05
Temps de pêche (min)	14
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épuisette	2

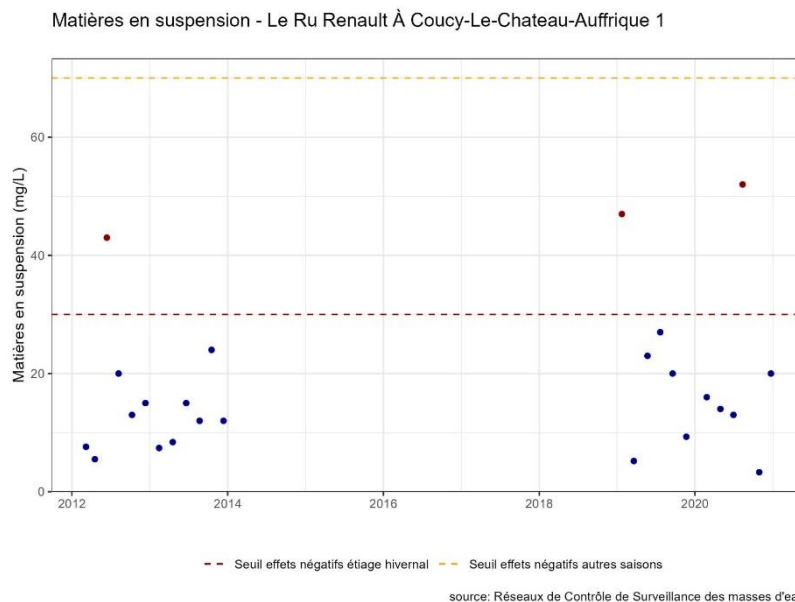
Cette station présente le seul peuplement caractérisé clairement par une vocation salmonicole avec la découverte d'une population de Truite fario, à priori naturelle puisqu'aucune action de repeuplement n'est connue sur le secteur. La structure apparait toutefois comme perturbée avec l'absence de juvéniles, malgré le potentiel de zone de reproduction situé en amont ; une dominance des individus sub-adultes et une faible densité de géniteurs.



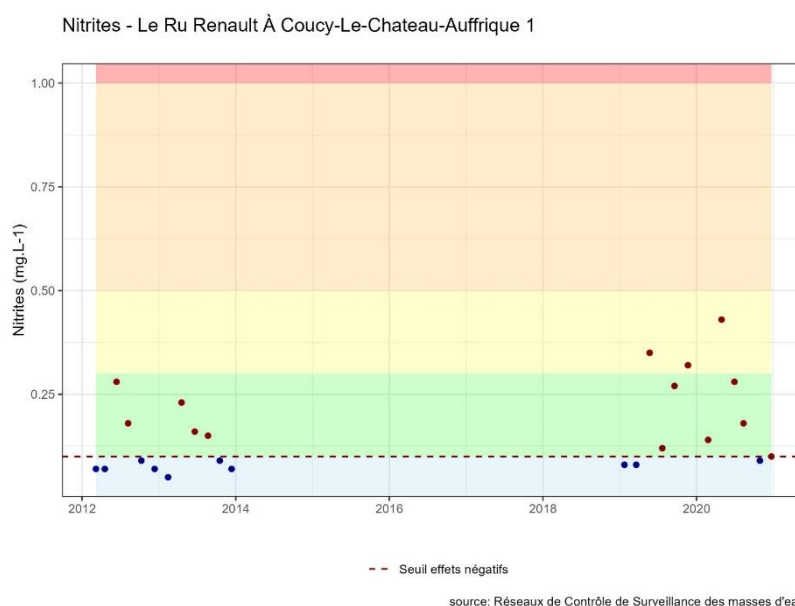
L'espèce d'accompagnement de la Truite fario la plus représentée est le Chabot fluviatile, dont la population est marquée par la présence de juvéniles.

Analyses complémentaires :

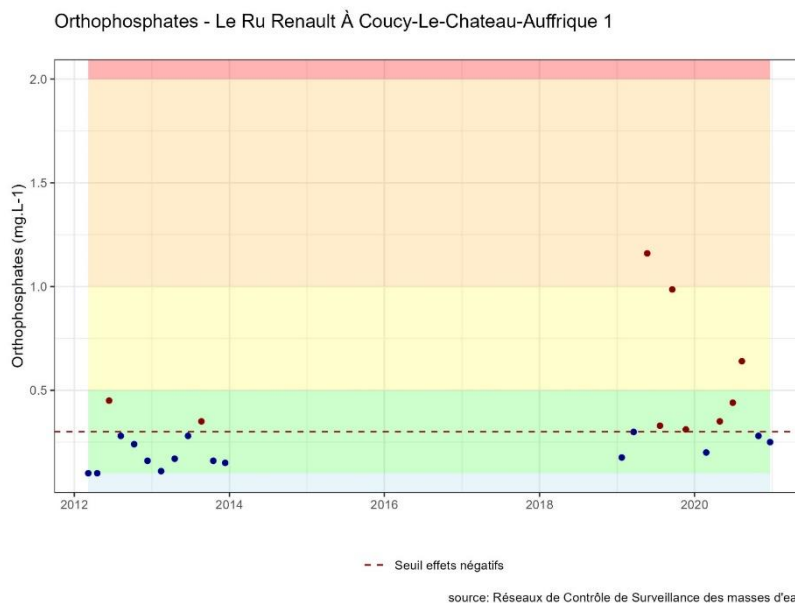
Le ru Renault apparait comme le dernier bastion de Truite fario sur le bassin versant de l'Ailette. La préservation de cette population, à priori native, apparait donc comme un enjeu capital. Il convient alors d'analyser particulièrement les pressions pouvant peser sur l'espèce.



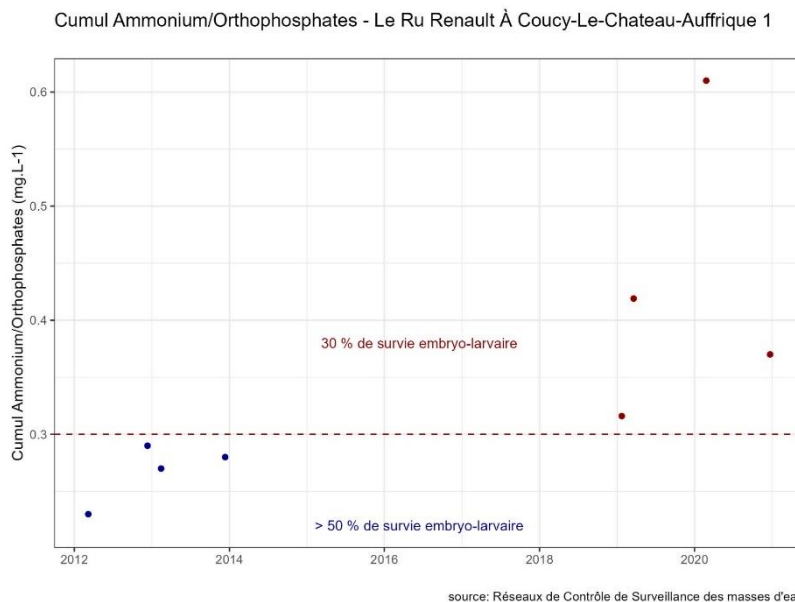
Les matières en suspension correspondent aux particules solides fines minérales ou organiques, qui proviennent de l'érosion du sol et des berges, surtout abondante en période de crue. Elles peuvent aussi être induites par une pollution mécanique ou organique. Les fortes valeurs anormales en période d'étiage peuvent provoquer une irritation branchiale et sont sources d'infection bactérienne. En hiver, elles sont également responsables d'un colmatage des frayères pouvant entraîner une asphyxie des œufs. Ce paramètre n'entre pas dans les critères d'évaluation de l'état écologique. Sur le ru Renault, des dépassements du seuil à partir duquel des effets négatifs sont observés chez les salmonidés sont très rarement constatés. Ce paramètre n'apparait pas comme un facteur limitant après l'analyse de ces données. Il convient toutefois de rappeler le caractère ponctuel des phénomènes d'érosion-ruissellement qui peuvent ne pas ressortir dans le cadre des suivis de la masse d'eau, si les prélèvements ne coïncident pas avec ces phénomènes. Pour rappel, un fort colmatage du substrat du cours d'eau est constaté avec le dépôt important de limons sur les zones pourtant graveleuses.



Les nitrites correspondent à une forme instable de l'azote entre l'ammoniaque et les nitrates. Ils sont révélateurs de pollution azotées (origine agricole, traitement des eaux usées, etc.). De fortes teneurs en nitrites provoquent des lésions branchiales et induit une gêne respiratoire pouvant aller jusqu'à l'asphyxie. L'analyse met clairement en avant une pression par les nitrites sur le ru Renault, avec de nombreux dépassements du seuil d'effets négatifs chez les salmonidés. Ce dépassement apparaît plus important sur la campagne de suivi 2019/2021 par rapport à 2012/2014.



Les orthophosphates sont présents naturellement à de faibles concentrations. Ils indiquent plutôt une pollution (terres fertilisées, eaux usées, etc.). Ils favorisent les proliférations algales et donc l'eutrophisation des milieux pouvant avoir des effets directs sur les organismes (mortalités des œufs) ou indirects sur l'habitat (colmatage du substrat). Le seuil d'effets négatifs est dépassé plus de 2/3 du temps sur la dernière campagne de mesure (2019/2021) avec des intensités dépassant le seuil de mauvais état.



Le cumul de l'ammonium et des orthophosphates peut influencer directement la survie embryo-larvaire de la Truite fario. Ainsi, on estime que la survie embryo-larvaire ne dépasse pas les 30% si le cumul de ces deux paramètres dépasse la valeur de 0,3 mg/l. Sur la dernière campagne de mesure (2019/2021), le cumul de l'ammonium et des orthophosphates a toujours dépassé la valeur de 0,3 mg/l en période de phase embryo-larvaire. Cette observation pourrait expliquer la perturbation de la structure en taille de la population de Truite fario avec notamment un recrutement limité.

Température - Le Ru Renault À Coucy-Le-Chateau-Auffrique 1



La température est un paramètre majeur dans la répartition des espèces piscicoles. Les salmonidés sont des espèces particulièrement sensibles au réchauffement des eaux. Sur la dernière campagne de suivi (2019/2021), la température peut ponctuellement apparaître comme proche du seuil de stress physiologique de la Truite fario déterminé à 19°C. Il est important d'avoir en tête qu'il s'agit d'un suivi ponctuel et que le paramètre thermique est soumis à de nombreuses variations temporelles.

Ru Joseph :

Station de Folembay :

Date	19-juin-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
ABH	6	952,3	100%

Longueur prospectée (m)	70
Largeur prospectée (m)	0,9
Surface échantillonnée (m²)	63
Temps de pêche (min)	12
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre époussette	2

Le peuplement de cette station se montre monospécifique avec la présence de quelques individus d'able de Heckel.

Ru de Bartel :

Station de Selens :

Date	20-juin-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
Absence de poisson capturé			

Longueur prospectée (m)	62
Largeur prospectée (m)	1,2
Surface échantillonnée (m²)	74,4
Temps de pêche (min)	12
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épuisette	2

Aucun poisson n'est capturé sur la partie amont du ru de Bartel.

Station de Trosly-Loire :

Date	20-juin-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
ANG	1	72,0	1%
ABH	5	360,0	4%
BOU	2	144,0	2%
CCO	1	72,0	1%
CHA	21	1512,0	18%
CHE	14	1008,0	12%
GAR	23	1656,1	19%
GOU	13	936,0	11%
LOF	15	1080,0	13%
LOT	1	72,0	1%
PCH	1	72,0	1%
PES	8	576,0	7%
PSR	10	720,0	8%
ROT	4	288,0	3%
VAN	1	72,0	1%

Longueur prospectée (m)	64
Largeur prospectée (m)	2,17
Surface échantillonnée (m²)	138,88
Temps de pêche (min)	16
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épuisette	2

Le peuplement piscicole de cette station apparaît comme le plus diversifié des affluents mineurs de l'Ailette avec la présence de 15 espèces dont 9 de manière significative. Le peuplement est dominé par le Chabot fluviatile, le Chevesne, le Gardon, le Goujon, la Loche franche. La présence d'espèce comme la Carpe, la Bouvière, le Poisson-chat, Perche-soleil et Pseudorasbora s'explique probablement par les plans d'eau situés plus en amont sur le bassin versant. A noter aussi la présence d'un individu de Lote de rivière.

Ru de Grèves :

Station de Bichancourt :

Date	19-juin-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
Absence de poisson capturé			

Longueur prospectée (m)	60
Largeur prospectée (m)	1
Surface échantillonnée (m²)	60
Temps de pêche (min)	9
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre époussette	2

Cette station est apiscicole. L'habitat est particulièrement homogène et l'hydrologie pourrait être limitante avec un très faible débit au moment de l'inventaire.

Ru du Ponceau :

Station de Camelin :

Date	20-juin-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	41	5256,4	100%

Longueur prospectée (m)	60
Largeur prospectée (m)	1,3
Surface échantillonnée (m²)	78
Temps de pêche (min)	8
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre époussette	2

Le peuplement du cours d'eau sur sa partie amont est monospécifique avec la seule présence du Chabot fluviatile, dans des densités intéressantes avec la présence de juvéniles.

Station de Bourguignon-sous-Coucy :

Date	20-juin-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
ANG	1	79,7	1%
BRE	1	79,7	1%
CAG	2	159,4	2%
CHA	1	79,7	1%
CHE	2	159,4	2%
GOU	83	6618,8	91%
LOF	1	79,7	1%

Longueur prospectée (m)	66
Largeur prospectée (m)	1,9
Surface échantillonnée (m²)	125,4
Temps de pêche (min)	11
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre époussette	2

Le peuplement se diversifie sur la partie médiane de ce cours d'eau avec la présence de 7 espèces. Le Goujon domine largement avec plus de 90 % des individus, les autres espèces étant bien souvent représentées par 1 ou 2 individus. Notons que le Chabot fluviatile n'est quasiment pas présent sur cette partie. La présence de plans d'eau pourrait aussi expliquer la capture d'espèce comme la Brème ou le Carrassin argenté.

Station de Manicamp :

Date	20-juin-23
Situation hydrologique	eaux moyennes
Turbidité	fond visible
Débit	stable

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
CHA	24	2977,6	92%
LOF	1	124,0	4%
GAR	1	124,0	4%

Longueur prospectée (m)	62
Largeur prospectée (m)	1,3
Surface échantillonnée (m²)	80,6
Temps de pêche (min)	14
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épuisette	2

Le peuplement sur la partie aval perd de sa diversité avec la présence de 3 espèces dont une dominante forte du Chabot fluviatile (plus de 90 % des individus).

Synthèse

Les résultats des opérations d'inventaires piscicoles permettent de définir les enjeux liés à certaines espèces d'intérêt. La carte ci-après reprend la localisation des espèces capturées.

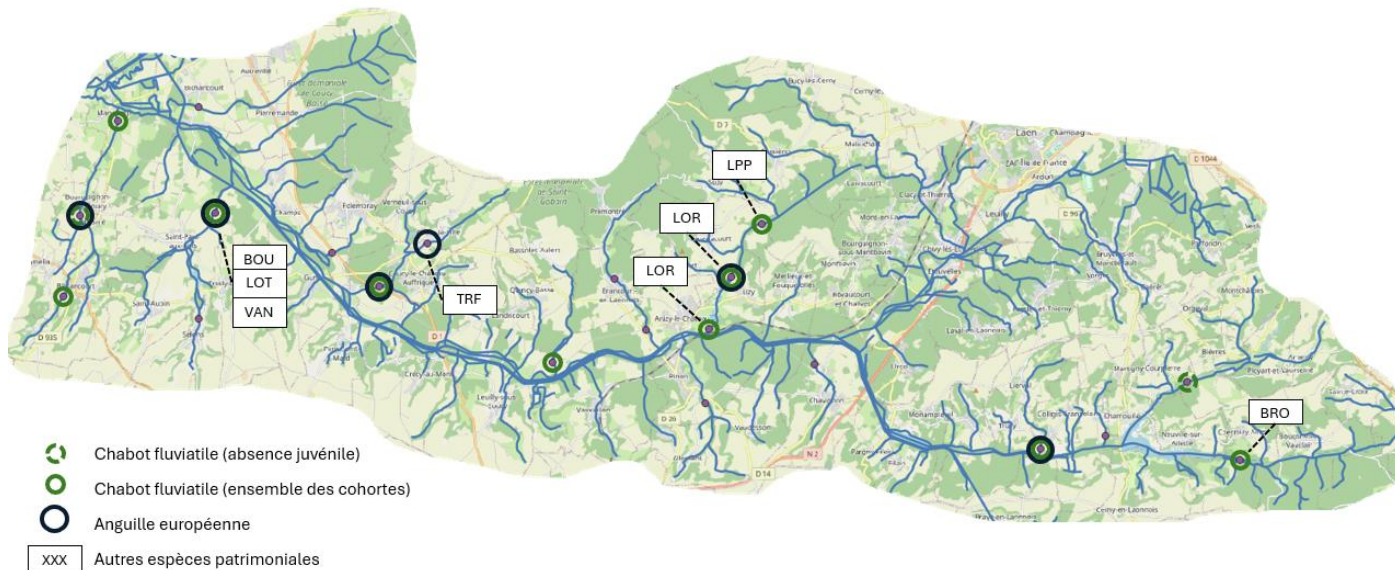


Figure 2 : localisation des espèces à enjeux sur les affluents mineurs de l'Ailette

Ces résultats permettent de définir des niveaux d'enjeux pour les différents bassins versants : faible, moyen et fort :

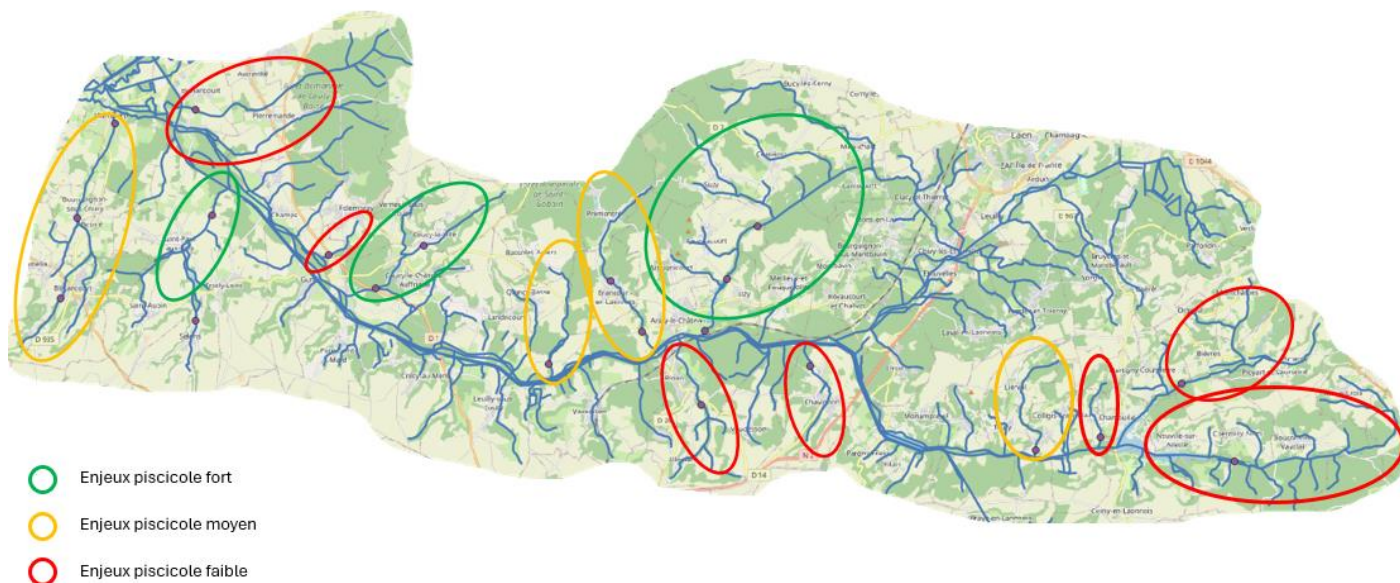


Figure 3 : localisation des enjeux piscicoles sur les affluents mineurs de l'Ailette

Les annexes hydrauliques / zones de frayères restaurées

La frayère « Le marais du pont Oger » à Urcel (rivière Ailette)

Date	23-mai-23
Situation hydrologique	moyenne eaux
Turbidité	fond perceptible
Débit	stable

Longueur prospectée (m)	140
Largeur prospectée (m)	3
Surface échantillonnée (m²)	420
Temps de pêche (min)	40
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épuisette	2

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
ANG	1	23,8	0,88%
BOU	4	95,2	3,54%
BRO	9	214,2	7,96%
CAG	4	95,2	3,54%
GAR	47	1119,0	41,59%
GOU	1	23,8	0,88%
LOR	1	23,8	0,88%
PCC	3	71,4	2,65%
PES	27	642,8	23,89%
TAN	16	380,9	14,16%

La fonctionnalité de cette annexe hydraulique peut être jugée comme « bonne » avec la preuve de reproduction du Brochet qui est l'espèce repère du contexte. Les espèces cyprinicoles d'accompagnement sont aussi elles bien représentées particulièrement avec le Gardon et la Tanche. A noter une forte présence de la Perche-soleil, espèce exotique envahissante.

La frayère « La plaine de Laval » à Vaucelles-et-Beffecourt (rivière Ardon)

Date	23-mai-23
Situation hydrologique	moyenne eaux
Turbidité	fond perceptible
Débit	stable

Longueur prospectée (m)	98
Largeur prospectée (m)	3
Surface échantillonnée (m²)	294
Temps de pêche (min)	19
Matériel	martin-pêcheur
Nombre anode	1
Nombre épuisette	2

Espèce	Effectif	Densité hectare	% effectif
BOU	1	34,0	0,69%
BRO	4	136,0	2,76%
CAG	1	34,0	0,69%
CHA	1	34,0	0,69%
CHE	6	204,0	4,14%
GAR	60	2040,8	41,38%
GOU	5	170,0	3,45%
LOR	4	136,0	2,76%
PES	47	1598,6	32,41%
ROT	14	476,1	9,66%
TAN	2	68,0	1,38%

La fonctionnalité de cette annexe hydraulique peut être jugée comme « bonne » avec la preuve de reproduction du Brochet qui est l'espèce repère du contexte. Les espèces cyprinicoles d'accompagnement sont aussi elles bien représentées particulièrement avec le Gardon. A noter une forte présence de la Perche-soleil, espèce exotique envahissante.

Focus sur la situation de quelques espèces :

L'espèce phare du bassin versant : l'Anguille européenne

L'espèce emblématique du bassin versant de l'Ailette est l'Anguille européenne, présente dans des densités notables pour le département de l'Aisne. L'Oise étant qualifiée comme un axe majeur pour l'Anguille sur le bassin de la Seine amont, l'intérêt de l'Ailette est certain pour cette espèce, d'autant plus du fait de l'existence d'obstacles infranchissables sur l'Oise en amont de la confluence avec ce cours d'eau.

Malgré la présence d'un obstacle jugé infranchissable sur le tiers aval de l'axe Ailette (seuil des Michettes), des individus en phase de colonisation active (longueur < 30 cm) sont retrouvés jusqu'en amont du bassin versant colonisable : un individu est retrouvé sur la partie aval du ru du Moulin Eduit en 2023 (dont la confluence avec l'Ailette est située moins de 2 km en aval du barrage du plan d'eau de l'Ailette) mais aussi sur le ruisseau des Marais, affluent de l'Ardon proche des sources, en 2016. Le taux de blocage du seuil des Michettes n'est cependant pas connu. La colonisation des affluents mineurs de l'Ailette apparaît elle comme limitée contrairement à ce que l'on pourrait s'attendre, plusieurs causes pourraient expliquer cette observation (habitat, qualité d'eau, obstacles, etc.). Considérant la position éloignée depuis l'estuaire, il peut être intéressant de regarder la colonisation par les individus légèrement plus long que le seuil de 30 cm ; la deuxième carte met avant la présence d'Anguille de taille > 35 cm sur le bassin versant, avec les deux affluents supplémentaires. Enfin, la dernière carte vient préciser la répartition globale de l'espèce sur le bassin, sans considération de taille.

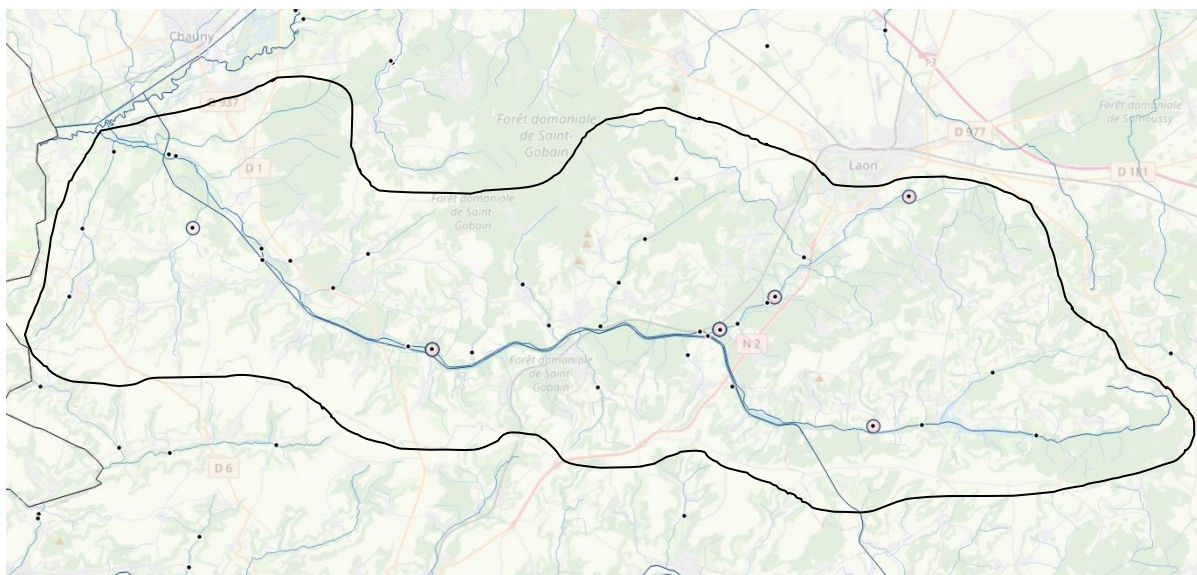


Figure 4 : répartition des anguilles de taille <30 cm

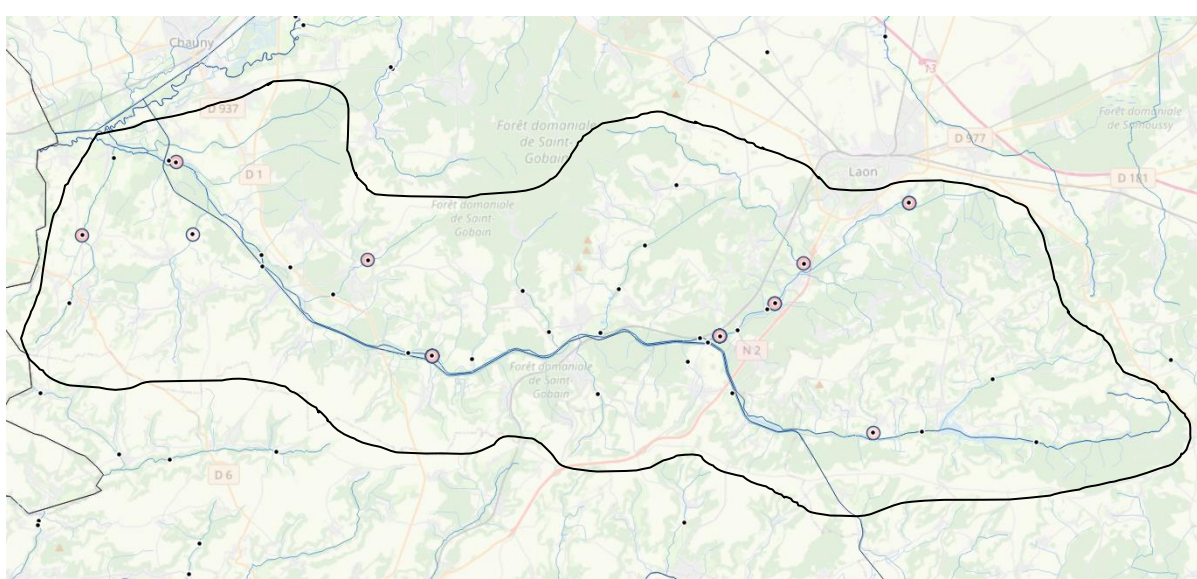


Figure 5 : répartition des anguilles de taille <35 cm

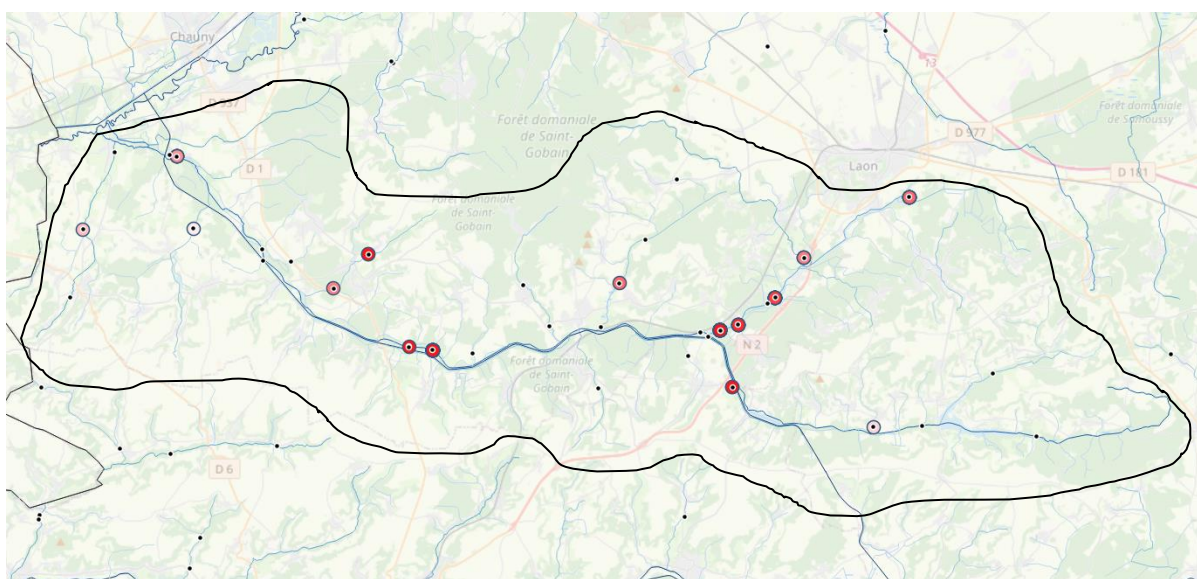
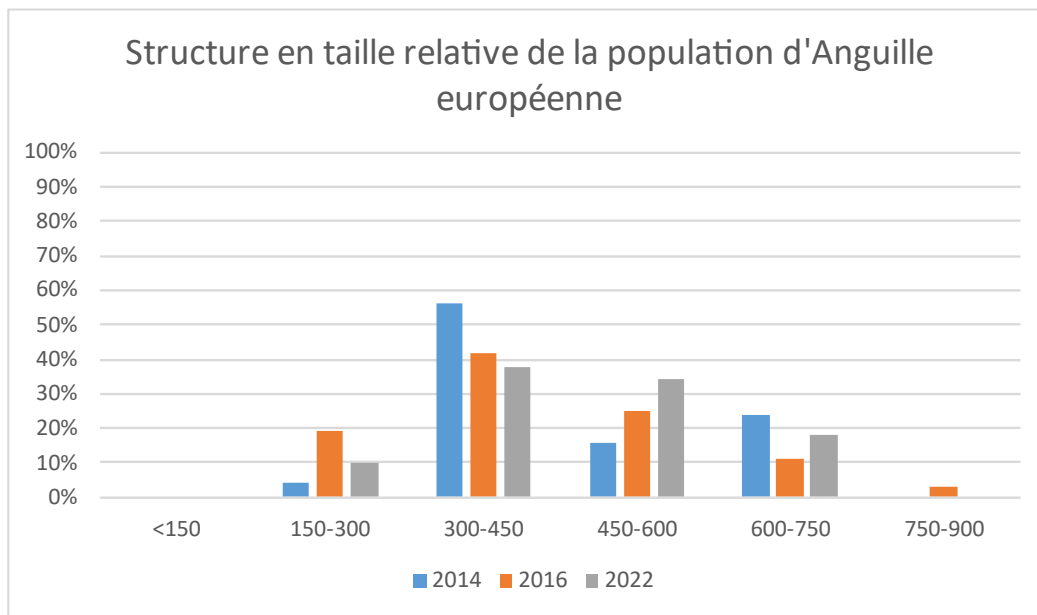


Figure 6 : répartition de l'anguille - toutes tailles

Légende : point noir : stations d'inventaire piscicoles ; cercle rempli de gris : présence d'anguille (plus la couleur est foncée, plus l'individu le plus grand échantillonné à une taille importante)

Il est possible d'analyser l'évolution dans le temps de la structure en taille des populations d'Anguille du bassin versant avec données de suivi des travaux de restauration de l'Ardon à Royaucourt-et-Chailvet. Sur cette station, les indicateurs montrent un vieillissement de la population avec une diminution des individus de taille [300-450mm] et une augmentation des individus de taille [450-600 mm]. L'intégration de cette station au réseau départemental de suivi piscicole permettra de suivre plus finement l'évolution dans le temps de la structure de la population.



L'espèce repère : le Brochet

Le Brochet est considéré comme l'espèce repère pour le contexte Ailette dans le PDPG du département. Sur l'axe Ailette, la population peut être considérée comme perturbée. L'état hydromorphologique du cours d'eau est un des facteurs limitants identifiés. Les travaux de curage et/ou recalibrage réalisés par le passé ont eu pour conséquence la réduction de la continuité transversale (par incision du lit notamment) et limitent donc les migrations latérales vers le lit majeur pour la reproduction, limitant ainsi l'accomplissement du cycle biologique de l'espèce. Par ailleurs, l'occupation des sols en fond de vallée, où la populiculture est importante, réduit la présence de zones humides favorables.

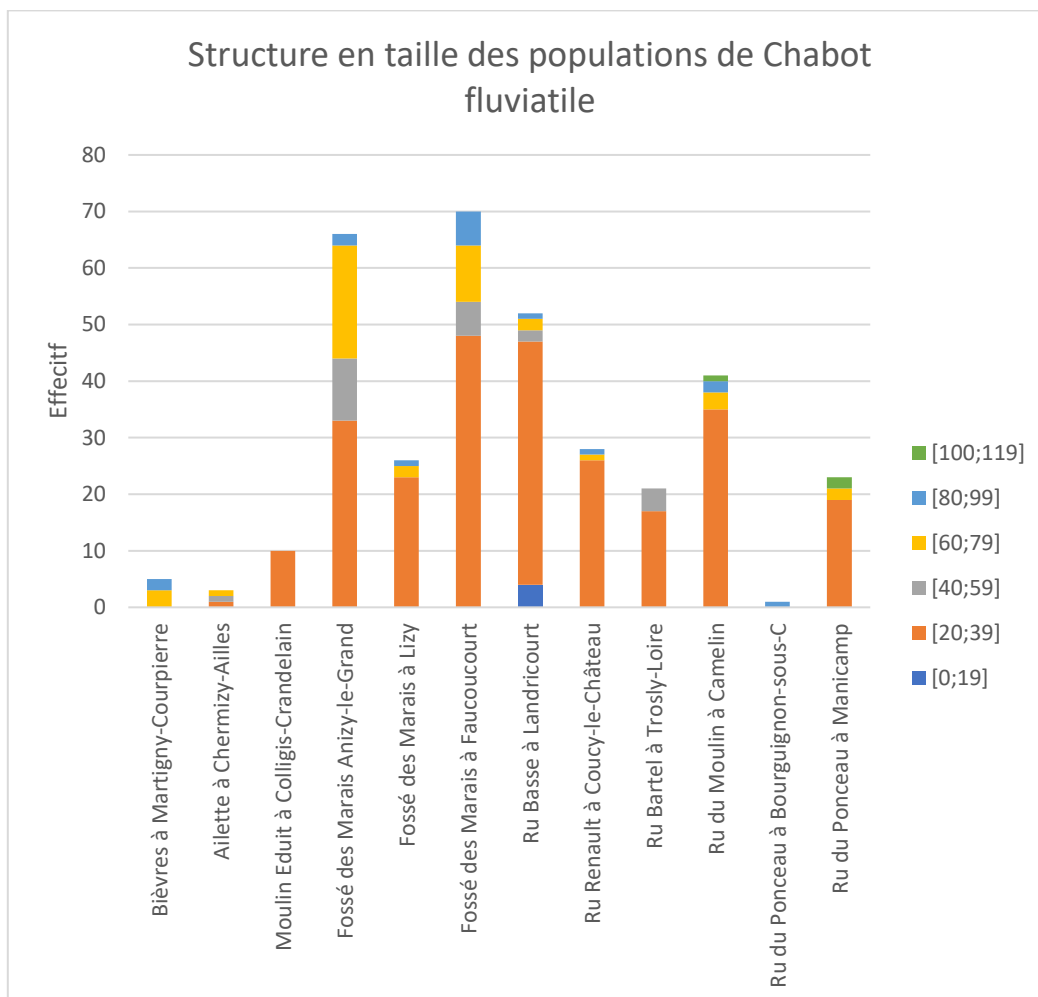
L'Ardon apparaît aujourd'hui comme le cours d'eau capital pour le maintien du Brochet sur le bassin versant. Le marais joue pleinement le rôle de zone de reproduction. Les captures de brochet lors des opérations d'inventaire en attestent.

Enfin, les annexes hydrauliques fonctionnelles sont encore trop rares sur le cours principal de l'Ailette. La frayère aménagée d'Urcel présente un bon état de fonctionnement et doit être préservé. Ce site ne suffit pas en termes de surface pour l'ensemble de la rivière Ailette. Le complexe de prairie sur le secteur Manicamp/Bichancourt, proche de la confluence de l'Oise, site du Conservatoire d'Espaces Naturels, permet lui aussi la reproduction du Brochet.

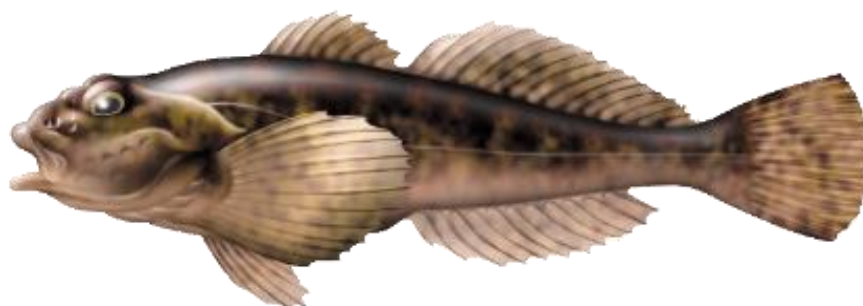


L'espèce représentative des affluents : le Chabot fluviatile

Le Chabot fluviatile est l'espèce présentant la plus grande occurrence de capture sur les inventaires réalisés en 2023 sur les affluents mineurs de l'Ailette (près de 60 % des stations abritent l'espèce). C'est l'espèce représentative des têtes de bassins versants.



Hormis sur la Bièvres, les populations de Chabot fluviatile identifiées ont toujours été caractérisées par la présence d'une majorité d'individus juvéniles, ce qui met en avant la présence de frayères sur les cours d'eau. L'espèce dépose ses œufs sous une granulométrie grossière (pierre) ou à défaut sous des racines ou débris végétaux.



Synthèse

L'Ailette présente un peuplement cyprinicole d'intérêt avec un enjeu fort autour de l'espèce Anguille d'Europe, bien implantée avec particulièrement des individus en colonisation active (longueur < 30 cm). Il convient aussi de noter la présence d'espèces comme le Chabot fluviatile, la Vandoise, le Barbeau fluviatile et le Brochet. La Lote de rivière est présente au moins sur la partie aval du cours d'eau.

L'Ardon, affluent principal de l'Ailette, possède un fort intérêt piscicole pour le bassin versant de l'Ailette. Les travaux de restauration réalisés par le syndicat local ont montré des réponses positives. Ce cours d'eau va faire l'objet d'un suivi régulier par la FAPPMA dans le cadre du réseau départemental de suivi piscicole.

Les opérations réalisées en 2023 ont permis d'acquérir une bonne connaissance de la situation du peuplement piscicole sur les petits affluents mineurs de l'Ailette. La richesse de ces cours d'eau reste faible à une échelle globale. Le Chabot fluviatile est l'espèce la plus souvent rencontrée. Le Fossé du Marais, le ru de Bartel et le ru Renault (où une population de Truite fario a été identifiée) sont les cours d'eau présentant le plus d'enjeu piscicole. L'état dégradé des affluents se retrouve sur le plan hydromorphologique (notamment par les conséquences des travaux à vocation hydraulique passés et/ou le colmatage du lit), sur le plan physico-chimique (le déclassement par la saturation en O² dissous revient régulièrement) et sur le plan biologique avec un déclassement de la quasi-totalité des masses d'eau superficielles par l'I²M².

Les annexes hydrauliques permettent la reproduction des espèces phytophiles. Un déficit est aujourd'hui constaté sur l'axe Ailette, même si celles qui ont fait l'objet de travaux de restauration sont fonctionnelles.

Perspectives et pistes d'actions

L'état général des affluents mineurs de la rivière Ailette laisse penser que toutes actions d'amélioration de l'hydromorphologie ou de la qualité de l'eau peuvent être envisager. Les modules d'actions cohérentes du contexte Ailette déterminées dans le PDPG : restauration d'habitats (plantation de ripisylve, diversification des écoulements, création de caches, entretien à effectuer sur certains petits affluents), restauration de la continuité écologique limitation des prélèvements en eau / résorption des foyers de pollution, restauration de la fonctionnalité de zones favorables à la reproduction restent d'actualités.

Plus précisément, certains points sont évoqués ci-après :

- Il est pertinent de s'intéresser au barrage des Michettes à Champs (ROE n°13153). Cet ouvrage apparaît comme le premier verrou sur l'axe Ailette depuis la confluence avec l'Oise. Si son franchissement partiel au moins par les Anguilles d'Europe est avéré (individu < 30 cm en amont), il est aujourd'hui délicat de définir à quel degré l'ouvrage peut être une barrière. Son impact sur d'autres espèces migratrices comme le Hotu ou la Lote de rivière peut être possible au vu de l'analyse des différentes données piscicoles.
- Dans un contexte de changement climatique, la mise en place d'un programme de travaux devrait intégrer les affluents de l'Ailette avec un objectif d'amélioration de la résilience des cours d'eau. Si certains bassins sont aujourd'hui dégradés, nous avons vu que certains présentent encore des enjeux importants et leur préservation doit être engagée. Plus spécifiquement, le ru Renault doit être une des priorités d'actions avec notamment la présence de la Truite fario (seule donnée sur le bassin de l'Ailette). La reconstruction de la station de traitement des eaux usées devrait avoir un effet bénéfique pour la qualité de l'eau. D'autres facteurs comme les matières en suspension ou la température seraient à considérer.
- L'Ailette est un bassin versant sensible sur le plan hydrologique (observation d'assecs, souvent évoqué en tension lors des comités ressources en eau, etc.). La mise en place d'une étude globale sur le volet quantitatif apparaît comme nécessaire afin de mieux encadrer les prélèvements en eau. La définition de débits biologiques, le suivi des assecs et le suivi de la température peuvent être des pistes d'actions.
- La restauration d'annexes hydrauliques et la reconnexion du lit mineur avec le lit majeur doivent être intégrées dans les travaux de restauration de l'axe Ailette (notamment reméandrage). Le déficit de zones de reproduction est avéré pour l'espèce Brochet.

Annexe :

Code des espèces piscicoles :

famille	espèce	nom vernaculaire	code
Acipenseridae	<i>Acipenser sturio</i>	Esturgeon européen	EST
Anguillidae	<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille européenne	ANG
Atherinidae	<i>Atherina boyeri</i>	Athérine	ATB
Blenniidae	<i>Blennius (Salaria) fluviatilis</i>	Blennie fluviatile	BLE
Centrarchidae	<i>Micropterus salmoides</i>	Black-Bass	BBG
Centrarchidae	<i>Ambloplites rupestris</i>	Crapet de roche	CDR
Centrarchidae	<i>Lepomis gibbosus</i>	Perche-soleil	PES
Clupeidae	<i>Alosa alosa</i>	Grande Alose	ALA
Clupeidae	<i>Alosa fallax</i>	Alose feinte	ALF
Cobitidae	<i>Misgurnus fossilis</i>	Loche d'étang	LOE
Cobitidae	<i>Cobitis taenia</i>	Loche épineuse	LOR
Coregonidae	<i>Coregonus lavaretus</i>	Corégone (lavaret)	COR
Cottidae	<i>Cottus gobio</i>	Chabot	CHA
Cyprinidae	<i>Leuciscus deloneatus</i>	Able de Heckel	ABH
Cyprinidae	<i>Alburnus alburnus</i>	Ablette	ABL
Cyprinidae	<i>Aspius aspius</i>	Aspe	ASP
Cyprinidae	<i>Barbus barbus</i>	Barbeau fluviatile	BAF
Cyprinidae	<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	BAM
Cyprinidae	<i>Leuciscus (Telestes) soufia</i>	Blageon	BLN
Cyprinidae	<i>Rhodeus amarus</i>	Bouvière	BOU
Cyprinidae	<i>Blicca bjoerkna</i>	Brème bordelière	BRB
Cyprinidae	<i>Abramis brama</i>	Brème commune	BRE
Cyprinidae	<i>Carassius auratus</i>	Carassin doré	CAA
Cyprinidae	<i>Carassius gibelio</i>	Carassin argenté	CAG
Cyprinidae	<i>Hypophthalmichthys molitrix</i>	Carpe argentée	CAR
Cyprinidae	<i>Carassius carassius</i>	Carassin commun	CAS
Cyprinidae	<i>Cyprinus carpio</i>	Carpe commune	CCO
Cyprinidae	<i>Cyprinus carpio</i>	carpe "cuir"	CCU
Cyprinidae	<i>Cyprinus carpio</i>	carpe "miroi"	CMI
Cyprinidae	<i>Aristichthys nobilis</i>	Carpe à grosse tête	CGT
Cyprinidae	<i>Leuciscus (Squalius) cephalus</i>	Chevaine	CHE
Cyprinidae	<i>Ctenopharyngodon idella</i>	Carpe Amour	CTI
Cyprinidae	<i>Rutilus rutilus</i>	Gardon	GAR
Cyprinidae	<i>Gobio gobio</i>	Goujon	GOU
Cyprinidae	<i>Chondrostoma nasus</i>	Hotu	HOT
Cyprinidae	<i>Leuciscus idus</i>	Ide melanote	IDE
Cyprinidae	<i>Pimephales promelas</i>	Tête de boule	PIM
Cyprinidae	<i>Pseudorasbora parva</i>	Pseudorasbora	PSR
Cyprinidae	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	Rotengle	ROT
Cyprinidae	<i>Alburnoides bipunctatus</i>	Spirin	SPI
Cyprinidae	<i>Tinca tinca</i>	Tanche	TAN
Cyprinidae	<i>Chondrostoma (Parachondrostoma) toxostoma</i>	Toxostome (Sofie)	TOX
Cyprinidae	<i>Phoxinus bigerri</i>	Vairon beamais (ou de Bigorre)	VAB
Cyprinidae	<i>Phoxinus septimaniae</i>	Vairon catalan (ou du Languedoc)	VAC
Cyprinidae	<i>Phoxinus phoxinus</i>	Vairon	VAI
Cyprinidae	<i>Leuciscus leuciscus</i>	Vandoise	VAN
Cyprinidae	<i>Leuciscus burdigalensis</i>	Vandoise rostrée (Bordelaise)	VAR
Cyprinidae	<i>Vimba vimba</i>	Vimbe	VIM
Cyprinodontidae	<i>Aphanius fasciatus</i>	Aphanius de Corse	APC
Cyprinodontidae	<i>Aphanius iberus</i>	Aphanius d'Espagne	APE
Esocidae	<i>Esox lucius</i>	Brochet	BRO
Gasterosteidae	<i>Gasterosteus aculeatus (gymnurus)</i>	Epinoche	EPI
Gasterosteidae	<i>Pungitius pungitius (laevis)</i>	Epinochette	EPT
Gobiidae	<i>Pomatoschistus minutus</i>	Gobie buhotte	GOB
Ictaluridae	<i>Ictalurus (Ameiurus) melas</i>	Poisson-chat	PCH
Lotidae	<i>Lota lota</i>	Lote	LOT
Nemachellidae	<i>Barbatula barbatula</i>	Loche franche	LOF
Osmeridae	<i>Osmerus eperlanus</i>	Eperlan	EPE
Percidae	<i>Zingel asper</i>	Apron du Rhône	APR
Percidae	<i>Gymnocephalus cernua (cernuus)</i>	Grémille	GRE
Percidae	<i>Perca fluviatilis</i>	Perche	PER
Percidae	<i>Stizostedion (Sander) lucioperca</i>	Sandre	SAN
Petromyzontidae	<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine	LPM
Petromyzontidae	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	LPP
Petromyzontidae	<i>Lampetra fluviatilis</i>	Lamproie de rivière (ou fluviatile)	LPR
Poeciliidae	<i>Gambusia affinis (holbrooki)</i>	Gambusie	GAM
Salmonidae	<i>Hucho hucho</i>	Huchon	HUC
Salmonidae	<i>Salvelinus alpinus (umbla)</i>	Omble chevalier	OBL
Salmonidae	<i>Salmo salar</i>	Saumon atlantique	SAT
Salmonidae	<i>Oncorhynchus kisutch</i>	Saumon coho	SCO
Salmonidae	<i>Salvelinus fontinalis</i>	Saumon (Omble) de fontaine	SDF
Salmonidae	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Truite-Arc-en-Ciel	TAC
Salmonidae	<i>Salmo trutta macrostigma (cettii)</i>	Truite à grosses tâches (Corse)	TRC
Salmonidae	<i>Salmo trutta fario</i>	Truite	TRF
Salmonidae	<i>Salmo trutta lacustris</i>	Truite de lac	TRL
Salmonidae	<i>Salmo trutta trutta</i>	Truite de mer	TRM
Salmonidae	<i>Salvelinus namaycush</i>	Cristivomer	CRI
Siluridae	<i>Silurus glanis</i>	Silure	SIL
Thymallidae	<i>Thymallus thymallus</i>	Ombre commun	OBR
Umbridae	<i>Umbra pygmaea</i>	Umbre pygmée	UMB